



COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 24 JUIN 2021
Législature 2020-2025
Salle Gyvi



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. Sébastien DORAND	Président
M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	Vice-président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillère municipale

Mme Michèle TISCHHAUSER

Conseillers municipaux

M. André FERREZ
M. Alexandre SIZONENKO
M. Bastien STAUFFER
M. Jorge VARELA
M. Robin VIDONNE
M. Éric WYSS

Excusé-e-s

--

Absent-e-s

--

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 27 mai 2021
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Projet de délibération – DM 2021_17 – crédit budgétaire supplémentaire 2021 de 31 000 F destiné au remplacement d'un collecteur situé sur les parcelles 119 et 127
6. Comptes rendus des commissions
7. Dates des prochaines séances
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers



Le Président ouvre la séance à 19h16 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous.

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Approbation du procès-verbal du 27 mai 2021

Le Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 27 mai 2021.

Deux coquilles sont signalées. Le procès-verbal ainsi corrigé est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Communications du Maire et des Adjointes

Le Président passe la parole au Maire.

M. Antoine Cornut

Point RH

Les élus ont tous pris connaissance de son e-mail les informant du licenciement du concierge. Suite à l'annonce passée, la mairie a déjà reçu entre 15 et 20 dossiers. Le processus de recrutement suivra son cours.

Par ailleurs, les temps de travail de Mmes Rosa Cunha et de Carole Chollet ont été augmentés et passeront à 70 %.

Groupement intercommunal de la petite enfance

Le budget de la crèche a été présenté mardi. Les chiffres ne sont pas encore définitifs mais, comme chaque année, la subvention communale tournera autour des CHF 30'000.- par place de crèche.

Futur local parascolaire

Les autorités ont rencontré l'architecte lundi ; celui-ci commence à recevoir les premières soumissions. Les autorités attendent d'avoir reçu toutes les offres pour choisir les entreprises qui œuvreront sur ce chantier, dont la durée prévue est de 4 mois. Le domaine de la construction connaissant actuellement une pénurie de matières premières (bois, isolations), la construction de l'appendice nécessitera peut-être un léger délai par rapport à la construction principale. La démolition de la dalle pour installer le système de chauffage devrait commencer en juillet. Dans le premier local, la dalle en béton est de 3 cm, ce qui ne posera guère de problèmes. Elle est en revanche de 20 cm de l'autre côté (béton armé), ce qui nécessitera de scier celle-ci au damier.

Réaménagement du cimetière

L'Exécutif a reçu lundi l'architecte chargé du réaménagement du cimetière. La procédure pour les appels d'offres a été lancée.

École

La directrice a informé la commune du départ de Mmes Cécile Falbriard (qui donne une nouvelle orientation à sa carrière) et Fanny Schaerer (qui rejoint l'école de Presinge). Gy aura, à la rentrée, M. Sébastien Pauli comme maître principal, Mme M. Ajdari-Jusufi, enseignante duettiste et Mme P. Métral, qui vient de l'école de Corsier.

1^{er} août

L'Exécutif a aussi reçu lundi le président de l'amicale des sapeurs-pompiers pour l'organisation du 1^{er} août. Les contraintes et directives du Conseil fédéral ayant été portées à sa connaissance, il consultera son équipe pour voir si l'amicale prendra en charge l'organisation de la manifestation. La commune devrait avoir des nouvelles dans le courant de la semaine prochaine.

Macarons enseignants

Jusqu'à présent, les enseignants bénéficiaient d'un macaron pour stationner dans le parking Gyvi. Au vu des nombreuses doléances, de la complexification de la gestion du parking et du manque d'équité pour les autres utilisateurs, l'Exécutif a décidé de supprimer ledit macaron dès la rentrée. La gratuité du parking Gyvi pour les enseignants était une exception dans la région.

Sur une question de **M. Bastien Stauffer, le Maire** rappelle que ce parking est très utilisé (participants aux cours de la salle Gyvi, visiteurs des commerces, habitants, etc.).

Mme Danièle Yakoubian ajoute que les places bleues étant limitées à 4h, les enseignants pourront s'y parquer aux mêmes conditions que les autres utilisateurs.

Comptes 2020

La commune a reçu un courrier du SAFCO suite à la reddition des comptes 2020 et du rapport du réviseur. Le SAFCO souhaite que les autorités mettent rapidement en place un SCI (système de contrôle interne). Mme Myriam Rivollet a pris contact avec une commune de la rive droite dont le profil est similaire à Gy afin de s'enquérir du type de SCI qui a été mis en place.

En parallèle, le SAFCO souhaite que le retard pris sur la taxe professionnelle communale soit rattrapé dans les meilleurs délais. L'imprimante de la mairie n'était pas compatible avec le format des bulletins de versement, ce qui complexifiait encore cette tâche. La nouvelle imprimante, compatible, et les nouveaux formulaires commandés, pourront émettre lesdits bordereaux.

Contrats de location de la salle Gyvi pour des cours

Comme évoqué lors de la dernière séance, la commune a résilié tous les contrats de location. De nouveaux contrats, sur la base du nouveau règlement, et de nouveaux tarifs ont été élaborés et soumis aux concernés.

Route de Bellebouche

Des dégâts ont été signalés sur la route de Bellebouche (destruction de poteaux en bois et d'un panneau en métal indiquant l'obstacle). Une personne s'est présentée à la mairie, qui a percuté deux potelets. Les dégâts seront réparés dès réception des devis y relatifs.

M. Bastien Stauffer trouve l'explication du Maire un peu trop courte concernant l'augmentation du taux d'occupation des collaboratrices de la mairie.

Le Maire rappelle qu'un montant était prévu dans le budget 2021 pour l'engagement d'une personne supplémentaire au secrétariat. L'Exécutif a préféré augmenter le temps de travail des collaboratrices actuelles. De plus, les RH sont une compétence exclusive de l'Exécutif.

À la demande de **M. Jorge Varela, Mme Myriam Rivollet** dispense une brève explication sur les nouvelles conditions de location des salles. Le loyer annuel (tarif horaire, sur une base de 40 semaines) est déterminé par l'utilisation de la salle. Les contrats (accompagnés du nouveau règlement) ont été envoyés avant-hier. Les Gytans bénéficient d'un rabais de 50 % sur la location.

Mme Danièle Yakoubian

Transport scolaire

À la prochaine rentrée scolaire, 27 Gytans se rendront à Presinge et 25 Presingeois viendront à Gy. Les transports Meyer pourront continuer à assurer les trajets avec un minibus de 30 places, moyennant une augmentation de tarif. Par exemple la facture du mois de mai pour Gy augmenterait de CHF 250.-. La moitié du coût est prise en charge par le canton, l'autre moitié se répartissant entre Gy et Presinge.

Sur une question de **M. Robin Vidonne, Mme Danièle Yakoubian** précise que les quatre premiers degrés sont à Gy et que les quatre degrés suivants sont à Presinge. Elle résume l'historique de ce jumelage avec Presinge en indiquant que les classes sont équilibrées (4-5 classes qui ont toutes entre 20 et 25 élèves), ce qui est plus agréable pour les enseignants et les élèves. Selon l'étude qui a été menée, il n'y aurait pas d'augmentation du nombre de classes jusqu'en 2027.

Les constructions à Gy ne devraient pas générer d'augmentation du nombre d'élèves. Le projet de 140 appartements à Presinge devrait en revanche avoir une incidence sur le nombre de classes (1 à 2 classes supplémentaires devraient être nécessaires en 2029-2030). Le démarrage de ces travaux – qui n'en sont qu'au stade de projet – initiera la réflexion.

M. Jérôme Lardenois-Robert relève qu'un plus grand bus nécessitera peut-être un emplacement plus grand pour charger et décharger les enfants.

Le gabarit du véhicule devrait être le même, indique **Mme Danièle Yakoubian** qui interpellera les transports Meyer pour confirmation.

Départ de Mme Fanny Schaerer

Mme Fanny Schaerer remercie la commune et le Conseil municipal pour les possibilités matérielles qui lui ont été offertes.

Koala

Les communes d'Arve et Lac ont un contrat avec Koala pour les gardes d'enfant. Koala se charge de former les accueillantes familiales de jour (AFJ), gère les listes d'attente et les mises en contact avec les parents. Ce contrat a une durée de 4 ans se terminant à la fin 2021. Lors d'une récente réunion, les magistrats ont décidé de le prolonger d'une année, soit à fin 2022, avant de décider de la suite de la collaboration avec cette association.

Pour information, il n'y a pas d'accueillantes Koala à Gy, ni d'enfant de Gy gardé par le biais de Koala ou sur liste d'attente.

Les AFJ n'étant pas employées de Koala, elles ne sont pas soumises au salaire minimum. Elles sont payées directement par les parents.

FASe

Les communes d'Hermance, Anières, Corsier et Collonge-Bellerive estiment qu'elles ont besoin de plus de TSHM. Lors de la dernière réunion avec la FASe, il a été décidé d'engager un travailleur social entièrement dédié à ces communes (et à leur charge), sous réserve de l'acceptation du budget par lesdites communes. Le départ de Cologny de ce groupement induira une augmentation de la cotisation de Gy d'environ CHF 850.-. Le projet cantonal de transfert de la FASe sur les communes risque de tout remettre en question cet automne.

Autorisation de construire

L'Exécutif a donné un préavis positif à une demande d'installation de panneaux solaires. L'autorisation a été délivrée par l'OAC.

Mme Magali Ouedraogo

Délibération DM 2021_17

La délibération DM 2021_17 inscrite à l'ordre du jour porte sur un crédit budgétaire de CHF 31'000.- destiné au remplacement d'un collecteur situé sur les parcelles 119 et 127, secteur Longerayes (une subvention de 30 % de l'OCAN sera versée à l'issue de ces travaux).

Le collecteur s'était bouché et, en automne 2020, M. Burgdorfer l'a désobstrué pour un montant de CHF 5'000.-. M. Burgdorfer a fait part à la commune de l'urgence de remplacer ledit collecteur. Car s'il a pu le déboucher à grand-peine, ce n'est que provisoirement, le problème étant plus sérieux.

Le montant de CHF 31'000.- est relativement bas, M. Burgdorfer ayant, à ces fins, conservé du matériel lors de sa première intervention. Suite à l'arrêt des transports de marchandises durant la pandémie, les coûts des matériaux du génie civil et de la construction ont fortement augmenté et connaissent actuellement une forte pénurie.

Mme Myriam Rivollet a transmis aux élus des photos du collecteur. Les travaux auraient lieu à la fin des moissons.

Prairie fleurie

La prairie est en cours de floraison et deux ruches y ont été installées. La commune aura peut-être du miel, au printemps prochain. Comme il fait très chaud au fond de la prairie, vers la barrière, les apicultrices proposent de planter par la suite deux arbres fruitiers vers les ruches. Cela permettrait de fournir un peu d'ombre aux abeilles et, si elles essaient, d'aller dans les arbres plutôt que dans les jardins voisins. Cette question sera abordée au sein de la commission.

Mobilitri

Suite à la question posée par **M. Sébastien Dorand** lors de la précédente séance, **Mme Magali Ouedraogo** informe que Mobilitri reprend désormais les très gros cartons. Les plus petits, qui peuvent être découpés, sont à mettre dans les déchetteries communales.

4. **Communications du Bureau**

Mme Myriam Rivollet n'a rien de particulier à signaler.

Le Président annonce que l'ACG a fait part du procès-verbal de constatation de l'entrée en force de l'octroi, par le FI, d'une subvention de CHF 500'000.- à la commune de Thônex à titre de participation aux travaux de rénovation de la salle des fêtes.

5. **Projet de délibération – DM 2021_17 – crédit budgétaire supplémentaire 2021 de 31'000 F destiné au remplacement d'un collecteur situé sur les parcelles 119 et 127**

En l'absence de toute autre remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM 2021_17.

À l'unanimité (8 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2021_17.

Sur une question de **M. Sébastien Dorand**, **Mme Magali Ouedraogo** indique que M. Burgdorfer a débouché ce collecteur en urgence.

Le Maire ajoute qu'un regard sera aussi installé afin de pouvoir, cas échéant, déboucher facilement les drainages lorsqu'ils sont remplis de terre.

Mme Danièle Yakoubian rappelle que M. Burgdorfer ne pouvait remplacer ce collecteur sans l'aval de la mairie, qui ne pouvait pour sa part donner son accord sans avoir le budget.

6. **Comptes rendus des commissions**

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert annonce que la date limite pour les confirmations d'inscription pour la sortie à Europa-Park avait été fixée à demain. À l'heure actuelle, 21 inscriptions sur 34 ont été confirmées.

Mme Myriam Rivollet indique que le secrétariat a envoyé avant-hier un rappel à tous ceux qui n'avaient pas encore répondu.

Sur une question de **M. Éric Wyss**, **Mme Danièle Yakoubian** ajoute que la mairie suit attentivement l'évolution des exigences sanitaires fixées par l'Allemagne.

Une exigence de tests PCR de 24h en nécessiterait deux par participant, ce qui représenterait un coût exorbitant. Dans ce cas, il faudrait se résoudre à annuler cette sortie, conclut **M. Jérôme Lardenois-Robert**. La commune dispose d'un délai de rétractation de 30 jours pour le car.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Sociale (CS)

M. André Ferrez rappelle qu'une deuxième séance conjointe avec la CJ aura lieu mardi. Il n'avait pas été fait de compte rendu sur la séance du 1.6.2021. Celui-ci sera fait mardi soir et remis aux élus fin juin/début juillet.

La CS se rendra, le 2.7.2021, sur le site du Lavaux panoramique afin d'organiser la sortie des aînés. **M. André Ferrez** fera un petit compte rendu de cette journée.

Mme Danièle Yakoubian rappelle que des animations dans le village sont prévues pour le Jeûne genevois. Elle invite les élus à réserver la date du 9.9.2021.

La représentation du théâtre de Carouge, qui devait avoir lieu la semaine dernière, a été annulée. L'Exécutif, qui espère que les conditions seront meilleures en septembre, a réservé le 13.9.2021 pour un nouveau spectacle, Carmen, conclut **Mme Danièle Yakoubian**.

Mme Magali Ouedraogo rappelle que la CS recherche des élus pour encadrer les aînés lors de la sortie du 27.8.2021.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Environnement (CE)

M. Bastien Stauffer indique que la commission ne s'étant pas réunie dernièrement, **Mme Magali Ouedraogo** a communiqué les informations nécessaires.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Patrimoine communal (CPC)

Mme Michèle Tischhauser rappelle que le Maire a déjà communiqué les informations utiles.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Finances (CF)

M. Jorge Varela n'a rien de particulier à annoncer.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko n'a pas d'information à communiquer.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Dons & subventions (CDS)

M. Éric Wyss indique que la CDS a examiné, la semaine dernière, les dossiers reçus lors du deuxième trimestre et répondant aux critères (handicap et santé). La CDS a sélectionné quelques associations qui feront partie de la sélection finale pour la fin de l'année.

M. Éric Wyss a pris contact avec le responsable de l'association Crayons Copains, qui avait été soutenue l'année dernière, afin d'examiner de quelle manière il serait possible d'aider celle-ci en mettant en place une action au sein de la commune. Le responsable de Crayons Copains, qui récolte du matériel scolaire, a été enthousiaste et a proposé de faire une récolte dans la commune (annoncée par le journal communal) et au sein de l'école primaire. Il sera reçu le 14.9.2021 par la CDS afin de partager son expérience par rapport à ce type de démarche qui a,

par exemple, été menée à Meinier et dans de nombreuses bibliothèques de la ville de Genève. La CDS prévoirait de mettre en place cette action pour la fin de l'année.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

11. Dates des prochaines séances

Le Président rappelle les prochaines dates à agender :

- Commission Patrimoine – à définir.
- Commission Finances – à définir, normalement en octobre (budget 2022).
- Commission Environnement – à définir.
- Commission Sociale - 29.6.2021 (conjointe avec la CJ).
- Commission Jeunesse – 29.6.2021 (conjointe avec la CS).
- Commission Urbanisme – 21.9.2021 à 19h.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 14.9.2021 à 19h.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – 23 septembre 2021 à 19h15.

12. Propositions individuelles et questions

Table à langer

M. Jérôme Lardenois-Robert a à nouveau été approché par des Gytans sollicitant l'installation d'une table à langer. En effet, ceux-ci doivent actuellement changer les petits soit dans l'herbe, soit sur le sol du tea-room.

Le Maire relève le problème posé par le manque de place. Les W.-C. handicapés de la salle Gyvi seraient le seul emplacement possible, mais il faudrait alors installer une table à langer plus basse, utilisable aussi par les personnes à mobilité réduite.

M. Jorge Varela prend l'exemple de certains fast-foods, où les tables à langer sont installées dans les W.-C. handicapés. Il pense préférable d'en avoir une, à la rigueur moins adaptée, qu'aucune. De plus, le coût ne serait pas forcément énorme par rapport à ce qui est une demande assez récurrente d'habitants pour un village qui se veut familial.

Cette question avait été évoquée lors de la précédente législature, rappelle **le Maire**. Or la demande émanait d'habitants de l'immeuble Gyvi.

M. Jorge Varela pense que cette demande peut faire sens sur cette place que les autorités souhaitent conviviale. De plus, les W.-C. handicapés ne sont pas très utilisés ; il n'y aurait donc pas de conflit d'utilisation.

Le Maire indique que l'Exécutif étudiera la faisabilité d'une telle installation (coûts, sécurité, normes, etc.).

Route de Bellebouche

M. Alexandre Sizonenko trouve que les allées de la commune se dégradent et que la qualité des entretiens laisse à désirer.

Mme Magali Ouedraogo indique que l'Exécutif a fait le tour aujourd'hui sans constater de problème particulier.

Le Maire ajoute que sur le côté droit de la route, direction Corsier, il s'agit de propriétés privées. Un entretien est en cours sur l'autre côté de la route.

Mme Magali Ouedraogo prend note d'un endroit signalé par **M. Alexandre Sizonenko**, au pied d'un immeuble.

Kit-école

Sur une question de **M. André Ferrez**, **Mme Myriam Rivollet** indique que plusieurs dates avaient été annoncées aux riverains pour la peinture du kit-école. Au vu des conditions météorologiques, les travaux ont dû être reportés. Elle espère que ceux-ci pourront être réalisés prochainement.

Site internet de la commune

M. André Ferrez adresse un grand remerciement aux concernés pour le site internet de la commune, qui est très bien fait. Énormément d'informations y apparaissent pratiquement tous les jours.

Mmes Carole Chollet et **Myriam Rivollet** y ont travaillé et communiquent les mises à jour à **M. Victor Gabriel**. Le site subira encore quelques modifications.

Allocation rentrée scolaire

M. Jorge Varela relève que la ville de Genève et Collonge-Bellerive ont mis en place une allocation rentrée scolaire.

Le Maire indique que Gy subventionne l'achat des abonnements de bus pour les élèves. Il n'y a pas eu de réflexion sur une éventuelle allocation, pour l'instant.

Parking route de Bellebouche

M. Jorge Varela constate qu'une voiture sans plaques stationne depuis deux semaines sur le parking de la route de Bellebouche.

Il s'agit d'un terrain privé, rappelle **le Maire**.

Péréquation intercommunale

Sur une remarque de **M. Alexandre Sizonenko**, **le Maire** indique que la commune ne dispose pas d'indicateurs de tendance, pour l'instant, et apporte quelques explications sur la péréquation intercommunale en précisant que Gy n'en a bénéficié qu'une seule fois ; pour le reste, la commune a toujours été contributrice.

Budget 2022

Sur une question de **M. Éric Wyss**, **le Maire** indique que le budget 2022 devra être voté au plus tard le 31.12.2021 ; les commissions devraient se réunir courant septembre afin de définir leurs budgets.

Communes-École

Mme Michèle Tischhauser transmet les informations qu'elle a reçues lors de la réunion de Communes-Ecole. Moins de cours ont pu être donnés en 2020 à cause de la pandémie, mais les professeurs ont continué à toucher leur salaire. Il y a eu moins d'inscrits pour 2020-2021 que pour l'année 2019-2020. Communes-École apprécie beaucoup la mise à disposition de la salle polyvalente de Gy.

13. Divers

Néant.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h30.


Sébastien Dorand
Président


Jérôme Lardenois-Robert
Vice-président


Myriam Rivollet
Secrétaire

